Image not found or type unknown

Le rôle essentiel de l'avocat conseil par internet.

publié le **22/01/2010**, vu **2334 fois**, Auteur : Maître HADDAD Sabine

Dans l'autoroute de l'information, dans le dédale de services, dans la jungle des questions / réponses proposées sur divers forums du net, quel rôle aura encore l'avocat pour vous conseiller par le biais d'un site sérieux sur internet ? Justement, la position de « l'homme de l'art », spécialiste, demeure essentielle et conserve tout son rôle, dans la conduite de vos actions. Lui seul saura trier vos informations, vous guider et vous orienter préventivement sur une suite à donner, une procédure...

Dans l'autoroute de l'information, dans le dédale de services, dans la jungle des questions / réponses proposées sur divers forums du net, quel rôle aura encore l'avocat pour vous conseiller par le biais d\'un site juridique sérieux ou par téléphone ?

Justement, la position de « l'homme de l'art », spécialiste, demeure essentielle et conserve tout son rôle, dans la conduite de vos actions.
Lui seul saura trier vos informations, vous guider et vous orienter préventivement sur une suite à donner, une procédure.

Il est votre allié et à vos côtés...

Son expérience, lui permettra de savoit trier parmi les nombreuses solutions qui s'offriraient à vous ; de vous donner une marche à suivre.
La pratique ne s'invente pas, elle s'apprend et se forge sur le terrain jours après jours.

Votre conseil saura, étudier, analyser votre situation au cas par cas, examiner vos pièces.

Il pourra vous rassurer et vous assurer, vous conforter et vous réconforter. S\'il plaide, il négocie et transige aussi.

Votre conseil lit entre les lignes de vos documents. Il répond aux interrogations multiples,et fait un point de situation précis avec vous: une sorte de diagnostic juridique.

Il œuvrera et combattra dans votre seul intérêt, il saura anticiper aussi sur les réactions de l\'adversaire, sorte de médium dans l\'action/ réaction/anticipation...

Il ne faut pas oublier qu'une question juridique a souvent plusieurs incidences juridiques allant bien au-delà de ce que le justiciable imaginera ou croira savoir.

L'option dans les choix , la stratégie, les armes et l\'alternative vous seront suggérés.

L'avocat aura toujours les bons réflexes. Praticien du droit, il connaît le fonctionnement des Tribunaux, et vous indiquera les jurisprudences constantes, l'état de la dernière actualité

législative qu’il suit pour mieux vous renseigner.
Un bon conseil sait chercher, vérifier et trouver aussi...Sachez qu’un article, ou une Jurisprudence de la veille pourrait s’avérer périmé le lendemain.
Seul un spécialiste, praticien du droit pourra vous le confirmer.Son opinion doit compter.

L’esprit avisé et aiguisé de votre conseil, performant dans son domaine, dans sa spécialité qu’il aura passer des années à étudier sur les bancs de la fac et les bancs des Tribunaux favorisera une analyse pragmatique de VOS situations individuelles, dans leur particularité.

Le droit ne suppose pas d’approximations.

Chaque cas est un cas unique. Il n’y a pas de petites affaires. La richesse dans l’échange, mais aussi dans l’écoute.

L’avocat, se doit de plaider et de se perfectionner constamment pour rester performant.

Il fera le meilleur usage de son « savoir », dans l’unique souci de vous venir en aide. Ses mots pour apaiser vos maux...

Enfin l’avis, de votre avocat parmi la pléthore de réponses souvent contradictoires, erronées ou périmées que vous trouverez sur divers forums juridiques, reste indispensable...

L’hypermarché géant du conseil sur la toile oar des non professionnels ne peut que nuire aux personnes profanes qui ne sauront plus quoi croire, quoi acheter et risquent de se perdre. Une prise de risque qui aurait un coût...

Un bon conseil de praticien par mail ou par téléphone, vaudra toujours mieux qu’un mauvais procès.Il pèsera le pour et le contre, décortiquera les enjeux...

L’avantage de ce type de consultation favorise aussi une réelle perception dans l’échange de l\'autre lequel passe aussi à travers un réel accueil par la voix ou par les mots..
Dans l’anonymat des réponses portées sur la toile, rien ne vaudra un réel conseil personnalisé et humain adapté, au surplus, sans doute moins onéreux qu\'en cabinet...

Plus j’exerce cette profession et plus j’en apprends tous les jours. L\'humilité, dans la richesse des échanges et des rencontres...Alors, je sais que je suis riche de ce qui ne s\'achète pas.

Me Sabine HADDAD

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés